

Le rugby comme moyen de réussite scolaire

La section sportive rugby est une structure scolaire créée depuis cette année pour les élèves de seconde.

Elle concernera les élèves de première l'an prochain (rentrée 2019).

Elle est soutenue par le Comité de rugby Poitou-Charentes et est partenaire du club local, l'U.S Saintes rugby.



LES OBJECTIFS POURSUIVIS

La scolarité : l'objectif prioritaire

Permettre à l'élève de pratiquer le rugby à son plus haut niveau tout en poursuivant une scolarité sérieuse.



Section sportive RUGBY




Lycée
Bellevue

1, Chemin des Côtieres – B.P. 309
17107 – Saintes Cedex
Tél. 05 46 74 14 63 - Fax.05 46 93 32 25
Courriel : ce.0170058w@ac-poitiers.fr

ORGANISATION

La structure mise en place permet un enseignement et un suivi de qualité :

- Un emploi du temps aménagé avec 2 séquences d'entraînements hebdomadaires en complément de celles du club.
- Les installations sportives sont intra-muros et l'établissement dispose d'un internat.
- Un suivi et une coordination effectués par un professeur d'EPS référent (lien avec l'équipe pédagogique, les cadres sportifs, les familles)
- En cas de nécessité des mesures d'accompagnement pourront être mises en place pour contribuer à la réussite de l'élève (soutien par exemple).
- Un encadrement de qualité (entraînements assurés par des cadres du Comité de rugby et/ou du club partenaire diplômés d'état)
- Un programme d'entraînement adapté (gestion de la fatigue, suivi individuel sur l'évolution technique et tactique du joueur)
- Un travail en complémentarité avec les clubs.
- Un suivi médical pour une plus grande sécurité (1 visite médicale obligatoire et 1 fortement conseillée à mi-saison chez un médecin du sport, infirmière et médecin scolaire).

A QUI S'ADRESSE LA SECTION SPORTIVE ?

Cette section s'adresse à des élèves sérieux témoignant d'une motivation indiscutable pour ce type d'études. L'engagement, l'exigence, la concentration, le respect, l'humilité et la solidarité sont des qualités essentielles à la réussite.



ADMISSION EN SECTION SPORTIVE

Pour être acceptée toute candidature est conditionnée par 3 éléments :

Avoir été sélectionné lors de la journée des tests physiques
Avoir été retenu par la commission de recrutement qui sélectionne suivant le dossier scolaire et les résultats aux tests physiques
Etre affecté au lycée par la direction des services académiques de l'éducation nationale.

Les dossiers de candidature sont accessibles sur le site du lycée, sont à déposer début mai. La journée de détection aura lieu courant mai.